

LÉVIS INFOS



Bonne Année

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente, au nom du Conseil municipal, mes meilleurs vœux de bonheur et de réussite personnelle et professionnelle. Que l'année 2010 vous apporte santé, joie, qu'elle vous permette d'accomplir les projets qui vous tiennent à cœur.

Cette nouvelle année, je l'aborde avec enthousiasme, sérénité et vigilance.

Vigilance d'abord, parce que les nombreuses réformes en cours (fusion Région/ Département, projets d'intercommunalité, suppression de la taxe professionnelle, diminution des ressources et subventions du Département) vont bouleverser le contexte dans lequel évoluent les communes. Nous veillerons à préserver nos capacités d'investissement et les services rendus à la population tout en maîtrisant les impôts.

Enthousiasme surtout, parce que travailler à vos côtés pour la protection et la mise en valeur de notre village dont j'apprécie comme vous la qualité de vie, constitue un plaisir constant. Ce plaisir, je le partage quotidiennement avec l'ensemble de l'équipe municipale qui travaille avec dynamisme, efficacité et disponibilité pour servir et défendre les intérêts de notre commune. Cette année, nous achèverons les chantiers engagés en 2009 sur le patrimoine communal, voirie et bâtiments publics ; le nouveau site internet de la commune sera en ligne d'ici quelques jours. Compte tenu des évolutions législatives, nous allons rechercher avec les opérateurs comment améliorer la desserte haut débit, inadaptée à nos besoins. Je me réjouis enfin du fait que le projet de charte du PNR encadrant le développement de notre commune pour les 12 prochaines années avance favorablement.

Je tiens enfin à remercier les enseignants, tous les bénévoles associatifs, les membres extérieurs des commissions municipales, du CCAS et de la Caisse des écoles qui œuvrent pour notre village, ainsi que le personnel communal dont la motivation n'a d'égal que la qualité du travail accompli. Après 36 années au service de notre commune, le temps est venu pour Claudine Renaud, de passer la main. Je lui renouvelle tous mes vœux de bonheur pour une retraite amplement méritée et souhaite la bienvenue à Véronique Delforge que vous retrouverez désormais à l'accueil de la mairie.

Bonne et heureuse année 2010

Votre Maire

Anne GRIGNON

Prévention des risques technologiques

Par arrêté préfectoral en date du 19 mai 2009, Lévis Saint Nom est inscrite dans le cadre de l'élaboration d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour des établissements TRAPIL et RAF-FINERIE DU MIDI situés sur la commune de Coignières.

Conformément aux dispositions de l'arrêté, un registre est à disposition en mairie pour recueillir vos observations.

Jazz à Toute Heure, samedi 20 mars Une programmation d'exception pour sa 12ème édition



Depuis 12 ans, l'association « Jazz à toute Heure » dynamise le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse en fédérant ses habitants autour de son festival de Jazz. Il se déroulera cette année, entre le 12 mars et le 11 avril 2010 dans 14 communes du Parc et propose une programmation d'exception avec de nombreux artistes internationaux de renommée mondiale mais aussi des concerts gratuits associés à la découverte du Parc le dimanche.

Le festival fera étape à Lévis-Saint-Nom le samedi 20 mars 2010 pour une soirée « Club » où nous aurons le plaisir d'accueillir le pianiste Dominique Fillon en formation quartet avec comme invité le jeune musicien folk-rock Matthew Andrae. Une soirée à réserver d'ores et déjà dans vos agendas!

Pour tout savoir sur le festival : www.jazzatouteheure.com.

(suite page 2)

La lévisienne du mois : Claudine Renault

Employée municipale de septembre 1973 à décembre 2009.



Vous venez tout juste de prendre votre retraite après 36 ans de services au sein de la commune de Lévis Saint Nom mais ce n'était pas votre premier poste. Vous faites partie d'une génération qui a débuté sa carrière jeune. A quel âge avez-vous commencé à travailler ?

A 16 ans, j'ai été embauché en tant que dactylographe à l'AMX devenu plus tard Giat Industrie. C'était une autre époque. Je me rendais à pied à la Grâce de Dieu aux Essarts pour prendre un bus de l'AMX. J'habitais chez mes parents qui étaient déjà Lévisiens. Ils avaient acheté un terrain en 1953. Moi-même et mon mari, nous sommes devenus propriétaire d'un terrain en 1970 avec une petite maison de

(suite page 2)



Recensement de la population

1791, c'est la population légale en vigueur au 1er janvier 2010. Elle se décompose comme suit : 1.732 personnes ayant leur résidence habituelle à Lévis saint Nom

59 personnes ayant une résidence habituelle dans une autre commune mais qui on conservé une résidence sur la commune.

La population était de 1791 au 1er janvier 2007 et 1750 en 2006 (1719 résidents et 31 autres). Source INSEE

Elections régionales 2010

Les élections sont fixées aux dimanches 14 et 21 mars 2010

Compétences du Conseil régional

Elles portent notamment sur l'aménagement du territoire (SDRIF- Schéma directeur de la région Ile de France), les transports (avec le STIF), le développement économique, social et culturel, la formation professionnelle, les infrastructures et équipements des lycées.

Durée du mandat Depuis la loi Raffarin de 2003, les conseillers régionaux sont élus pour six ans. Il se pourrait qu'en raison de la réforme des collectivités territoriales en cours, qui prévoit la fusion entre Conseil régional et Conseil général d'ici 2014, le mandat des conseillers régionaux élus en 2010 soit limité à quatre ans.

Mode de scrutin Le scrutin est à liste, au suffrage universel direct. Les électeurs ne peuvent pas panacher leur choix de candidats entre plusieurs listes.

Parité obligatoire Les listes doivent comporter autant d'hommes que de femmes.

Sièges à pourvoir 209 sièges sont à pourvoir en Ile de France dont 28 dans les Yvelines

La lévissienne du mois (suite)
deux pièces. Nous avons fait construire ensuite en 1979.

Quel a été votre premier poste à Lévis ?

J'ai d'abord occupé un poste d'Atsem (agent technique spécialisé des écoles



maternelles). J'ai travaillé auprès de Mireille (Guillault) pendant 9 ans, en maternelle. Au début, il n'y avait qu'une classe de maternelle. Puis le nombre d'enfants augmentant, une deuxième classe a été ouverte installée dans un premier temps dans l'actuelle salle informatique du primaire. Comme un poste se libérait à la mairie et que

j'avais envie de changer, j'ai alors postulé. A l'époque, c'était plus facile de changer de fonction dans l'administration. C'était donc en 1982. Aujourd'hui, je termine ma carrière en tant qu'adjoint administratif de 2ème classe.

En 36 années, vous avez été témoin de nombreux changements. Oui c'est sûr ! J'ai vu passé 5 maires et j'ai travaillé avec 5 secrétaires générales dont Mme Lemeur, elle-même Lévissienne. Mes missions ont été variées également comme l'organisation des élections, les affaires générales, l'urbanisme et l'Etat civil. Le premier ordinateur a été installé fin 1987. On a dû se débrouiller avec, sans formation. Il faut reconnaître que l'abandon du papier carbone était un grand progrès même si je n'ai jamais été une grande adepte de l'informatique.

On peut peut-être également évoquer votre époux Daniel qui lui aussi

a travaillé au sein du personnel communal.

Daniel est en retraite depuis 2007. A



nous deux, nous totalisons 63 années de travail pour la commune. Un record ! Vous avez des projets ?

Je souhaite profiter tranquillement de ma retraite et surtout m'occuper davantage de mes deux petites filles qui ont 5 et 9 ans.

Chiens dangereux permis obligatoire

Les propriétaires ou détenteurs de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention au 1er janvier 2010.

Ce permis est délivré par la mairie, sur présentation d'un certain nombre de pièces, notamment une évaluation comportementale du chien, réalisée par un vétérinaire, et une attestation d'aptitude du maître, obtenue avec un formateur agréé.

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende. L'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes ayant entraîné une incapacité temporaire de travail et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de peines allant selon les cas de 2 ans à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 à 150 000 euros d'amende (loi du 20 juin 2008).

Coup de gueule d'un lévissien Joggeurs, cyclistes, je vous hais !

Un titre volontairement provocateur pour attirer l'attention de tous ; à cette période de l'année où la plupart de nos déplacements quotidiens s'effectuent la nuit, il est sans doute important de signaler aux uns, de rappeler aux autres, qu'il est dangereux de marcher, se promener, courir, ... sans avoir une tenue qui permette d'être vu des conducteurs. Avec les phares des voitures, surtout de celles venant d'en face, l'automobiliste ne voit pas, ou voit tard et peut-être trop tard, la tâche sombre qui se déplace sur le côté de la chaussée. Vous ne voulez pas avoir d'accident, rassurez-vous, on ne vous veut aucun mal, mais faites en sorte d'être vu : s'il vous plaît, mettez un gilet aux couleurs fluo, ou à défaut ayant de larges bandes fluo ; ceci est aussi vrai pour les cyclistes ; les catadioptrés ne renvoient pas assez de lumière lorsqu'on est ébloui.

Allez, je vous rassure, joggeurs, cyclistes, randonneurs, je vous aime bien, ..., quand je ne vous découvre pas la nuit sur ma route, à quelques mètres à peine de mon véhicule.



Pour tout savoir sur le festival (programmation, concerts, master classes, randonnées Jazz, réservation et achat des billets en ligne ...),

consultez le site du festival : www.jazzatouteheure.com.

L'équipe du Festival est constituée de plus de 100 bénévoles, et les équipes sur site sont organisées en priorité avec les bénévoles des associations locales qui en font la demande.

Vous souhaitez nous rejoindre et participer à l'organisation de l'étape lévissienne (ou une autre), contactez : Michel Bocage-Marchand :

06 83 86 64 48 – michel@jazzatouteheure.com

ou Luc Bucher : 01 34 61 14 46 – luc@jazzatouteheure.com

Sécheresse 2008/2009

Après analyse des rapports météorologiques de Météo-France sur la station de Champhol, représentative climatologiquement de la situation sur notre commune, la commission interministérielle chargée de procéder à l'examen de la demande faite par Lévis Saint Nom n'a pas reconnu, lors de sa séance du 22 octobre 2009, l'état de catastrophe naturelle pour cause de mouvements de terrain différentiels pour la période du 1er juin 2008 au 31 décembre 2008.

Résumé des réunions du conseil municipal

Conseil municipal du 20 novembre 2009 SICTOM

Le Conseil prend acte du rapport d'activités du SICTOM pour l'année 2008.

Contrat Groupe d'Assurance Statutaire

La commune se joint à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager en 2010. Ce contrat garantit les collectivités territoriales adhérentes contre les risques financiers découlant de leurs obligations statutaires.

Travaux Ecole de Sources

Une mise en concurrence a été organisée pour les travaux de restructuration et d'adaptation de l'école des Sources. Après analyse des offres, le Conseil auto-

rise le maire à signer les marchés relatifs à chacun des 10 lots.

Tarifs du restaurant scolaire

Les tarifs sont réajustés à compter du 1er janvier 2010.

Décision prise par le maire par délégation du Conseil

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public Route de Maison Blanche confiée au Bureau d'Etudes.

Questions diverses

- Travaux mairie : le projet d'un ravalement par enduit couvrant à base de chaux est maintenu.

- Travaux de voirie : Les travaux de voirie

confiés à Eurovia seront bientôt achevés. Il reste quelques fissures à reprendre. L'enrobé à froid de la Route de Mauregard sera réalisé en avril 2010.

- FCTVA : Le plan de relance permettant le versement en 2009 des attributions du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) au titre des dépenses réalisées en 2008 devait permettre aux collectivités d'accroître leurs dépenses d'investissement. Compte tenu des délais contraignants notamment liés aux marchés publics et à l'instruction des demandes de subvention, la Préfecture étudie actuellement la possibilité soit d'accorder un délai supplémentaire aux collectivités, soit de retenir les objectifs à atteindre en terme

d'engagement des dépenses (et non de mandatement). Lévis Saint Nom devrait ainsi atteindre ses objectifs en 2009 en termes d'engagement de dépenses.

- Réchauffement climatique : Lecture est donnée d'un texte sur le sommet de Copenhague invitant le gouvernement français à prendre des engagements forts, contraignants et équitables.

Le Conseil Municipal fait part de son intérêt tout particulier sur la question du développement durable et du réchauffement climatique et rappelle que la municipalité travaille actuellement à la réduction des consommations énergétiques de la commune.

- Site internet : Le projet d'arborescence



et de charte graphique du site sera présenté prochainement aux conseillers municipaux.

Depuis l'attribution du marché, plusieurs échanges ont eu lieu avec le prestataire retenu.

- Les vœux du Maire : samedi 16 janvier 2010

- Réunion d'équipe : jeudi 3 décembre 2009 à 20 h 30.

- Sécheresse : La commission intercommunale chargée de procéder à l'examen de la demande de la commune Lévis Saint Nom de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, s'est prononcée défavorablement lors de sa séance du 22 octobre 2009.

- L'École des Sources sera fermée le vendredi 14 mai 2010 et les cours seront avancés au mercredi 12 mai 2010.

- Jeux Intervillages : Lévis Saint Nom a donné un accord de principe pour sa participation aux jeux intervillages du Mesnil Saint Denis, le 13 juin 2010.

- Droits de mutation : Le montant de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux que percevra la commune au titre de l'exercice 2008 sera en baisse de 17,27 % par rapport à la dotation de l'exercice 2007 (baisse sur l'ensemble du Département : 17,4 %).

- PNR : Le périmètre de la charte du PNR va être réajusté par le Conseil Régional

(62 communes).

Conseil municipal du 17 décembre 2009

Décision modificative

La décision budgétaire modificative n°2 est adoptée.

Contrat Enfance Jeunesse

La Caisse Nationale d'Allocations Familiales (CNAF) propose un nouveau contrat, le « contrat Enfance et Jeunesse » (CEJ) unifiant ceux existants. Le maire signera ce contrat pour la période 2009-2012. Ces principaux objectifs sont le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil, l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes, le fonctionnement optimisé des

équipements.

Questions diverses

- Le projet de loi de finances pour 2010, adopté par le Parlement, assouplit le dispositif de versement anticipé du FCTVA. Selon les nouvelles dispositions, Lévis Saint Nom aura atteint ses objectifs en 2009 en termes d'engagement de dépenses ; la commune percevra donc le FCTVA en N+1 au lieu de N+2.

- Déchetterie d'Auffargis Elle sera fermée du 24 décembre 2009 au 1er janvier 2010 inclus (réouverture le samedi 2 janvier 2010).

Le prochain Conseil Municipal est prévu le jeudi 21 janvier 2010

Les vacances scolaires de février sont fixées du samedi 20 février au lundi 8 mars 2010 au matin celles dites de printemps le sont du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2010.



Les Petits Câlin

Le Centre de Loisirs est ouvert une semaine pendant les vacances de février, soit du lundi 22 au vendredi 26 inclus (fermé la deuxième semaine début mars). Les inscriptions ont lieu jusqu'au 20 janvier inclus : remplir le coupon d'inscription et joindre le chèque correspondant.



Le CCAS

Cette année encore, avec l'appui de la Municipalité et de Madame le Maire, le CCAS a organisé pour les SENIORS de notre commune, le repas de fin d'année.

Celui-ci s'est déroulé au centre polyvalent d'Yvette où 125 personnes ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un merveilleux repas élaboré avec raffinement par notre traiteur local et servi avec grande maîtrise.

La troupe « NEVADA », a retraversé pour nous, un peu l'histoire de la chanson française jusqu'à nos jours avec de fameux airs entonnés par beaucoup.

Le spectacle de qualité, agrémenté de nombreux changements de costumes, c'est prolongé de quelques pas de danses au goût de chacun. Un clavier accompagnait un couple de chanteurs très dynamique et artistiquement parfait, du vrai théâtre en chansons.

Le soir venu, la musique plein la tête notre délicieuse après-midi s'est terminée sur un dernier tango.

Cette journée festive a réuni, comme chaque année, des lévisiens comblés de joie et prêts à se retrouver pour Noël 2010.

Accès aux déchetteries

Le SITREVA a décidé de mettre en place une carte d'accès aux déchèteries dès le début de l'année 2010. Celle-ci permettra d'accéder à chacune de ses 18 déchèteries.

Pour les particuliers, elle sera remise en déchèterie après production de la copie d'un justificatif de domicile. Cette carte reprendra l'ensemble des modalités d'accès et de dépôt dans les déchèteries et présentera les nouveautés 2010.

N'hésitez pas à en parler avec les agents d'accueil lors de votre passage en déchèterie.



Tarifs du restaurant scolaire applicables au 1er janvier 2010

TARIFS applicables au 1er septembre 2010 Inscription régulière	Le repas
TARIF 1 (QF annuel inférieur à 7 375 €)	2,68€
TARIF 2 (QF annuel de 7 376 à 10 000 €)	3,03 €
TARIF 3 (QF annuel de 10 001 à 17 500 €)	3,45 €
TARIF 4 (QF annuel supérieur à 17 501 €)	3,56 €
Dépannage (voir règlement) le tarif T4 s'applique dans tous les cas	3,56 €

QF ANNUEL = Pour l'année scolaire 2009/2010 : revenus imposables 2007 cumulés des deux parents divisés par le nombre de parts.

A compter de la rentrée scolaire 2010 : revenus imposables N-2 cumulés des deux parents divisés par le nombre de parts.



Intempéries : prudence !

Quelques recommandations évidentes pour tous, mais ...

- Augmentez votre vigilance et réduisez votre vitesse
- Vérifiez l'état de votre véhicule (freins, éclairages, essuie-glaces, chauffage...)
- Pensez aux équipements spéciaux (pneus « neige », ...)
- Modifiez éventuellement votre trajet habituel pour emprunter les itinéraires principaux déneigés en priorité
- Lorsqu'une saleuse est en cours de traitement (gyrophare allumé), ne la dépassez pas et ne la suivez pas de trop près
- Respectez scrupuleusement la signalisation et les distances de sécurité.

Dates à retenir

Janvier

Samedi 2 (ou 9) : Café littéraire, 10h30 à 12h, salle Polyvalente (Un Village Pour Y Vivre)

Samedi 16 : 11h, Cérémonie des vœux (ouverte à tous les lévisiens)

Samedi 16 : Visite du château de Rambouillet, de la laiterie de la reine et de la chaumière aux coquillages.

Vendredi 22 : concert rock/pop/folk avec des groupes de Lévisiens (La Récré)

samedi 23 : Jazz avec « Rock Session », 20h30, salle Polyvalente (F2L). De la musique jazz à partager autour d'un verre ou sur la piste de danse. Avis aux amateurs !

Lundi 25 : Spectacle enfants, salle Polyvalente (Ecole d'Yvette)

Mardi 26 : AG, 20h30, salle polyvalente (TBL)

Samedi 30 : Journée « Fado » (Ond'A Musica)

Février

Samedi 6 : Café littéraire, salle polyvalente, 10h30, (Un Village pour Y Vivre)

Samedi 13 et dimanche 14 : Salon des Arts, salle Polyvalente (F2L). Deux journées d'exposition d'oeuvres artistiques diverses (peinture, sculpture, bijoux, ...), de quoi trouver votre bonheur pour la Saint Valentin !

Samedi 20 : soirée folklore (Ond'A Musica)

Mars

Samedi 6 : Café littéraire, salle polyvalente, 10h30 (Un Village pour Y Vivre)

Vendredi 12 : Table ronde Eco-Habitat, salle polyvalente, 20h30, (Un Village Pour Y Vivre)

samedi 13 : Loto de l'Harmonie (Harmonie Municipale)

Samedi 20 : Festival Jazz, salle polyvalente (Commission Animation)

Samedi 27 : Marché Fermier (Un Village pour Y Vivre), 09h00 à 14h00, esplanade Centre Polyvalent

Samedi 20 : Permanence de l'UFC

Information sur le logement et l'urbanisme

UADIL78, agence départementale d'information sur le logement des Yvelines, ouvre une permanence à Rambouillet pour répondre à toute question sur le logement dans ses aspects juridiques, fiscaux et financiers.

L'information donnée est avant tout préventive et doit permettre à chacun de mieux connaître ses droits et ses obligations, les solutions adaptées à sa situation personnelle ainsi que l'état du marché du logement qu'il s'agisse de location, d'acquisition ou de travaux d'amélioration.

Accueil familial

Dans le cadre de ses missions, le Conseil général souhaite développer l'Accueil Familial en faveur des personnes âgées et personnes handicapées. Le Département des Yvelines dispose de 25 familles agréées dans alors qu'il en faudrait une quarantaine pour répondre aux demandes des Yvelinois.

Si vous voulez devenir famille d'accueil vous pouvez vous adresser à Mme Gosnet (Tél. :01 39 07 75 46), responsable de l'Accueil Familial qui vous précisera les modalités et démarches à accomplir pour obtenir l'agrément.

Installation de panneaux solaires à Lévis

Un décret paru au Journal officiel le vendredi 20 novembre 2009, organise, à compter du 1er décembre 2009, le régime d'autorisation d'urbanisme pour des travaux d'installation au sol d'ouvrages de productions d'électricité à partir de l'énergie solaire (panneaux photovoltaïques).

Les dispositions prises à Lévis Saint Nom (article 11 du règlement) précisent que les capteurs solaires doivent être localisés et conçus pour s'intégrer au mieux à l'architecture de la maison. D'une manière générale, les antennes paraboliques, les capteurs solaires et les éoliennes doivent être localisés autant que possible de façon à n'être pas visibles depuis l'espace public. La couleur des antennes paraboliques doit être choisie pour que celles-ci s'intègrent au mieux sur le fond sur lequel elles se détachent.

Les petites astuces éco du mois :

Economies sur l'eau potable

- Baisser la pression d'arrivée du réseau d'eau de ville à 4 bars (si ce n'est déjà le cas). Une différence de 1 bar pour un débit moyen d'une famille de 4 personnes permet d'économiser entre 20 et 30% du volume d'eau utilisé. Il suffit d'installer un réducteur de pression (à manomètre de préférence) après l'arrivée d'eau. (budget 60€)

- Installer des mousseur-économiseur d'eau sur vos robinets. Ils permettent d'économiser

jusqu'à 40% d'eau. (budget 8€)

- Déposer dans le réservoir de chasse des WC une bouteille ou tout autre contenant rempli d'eau. Ce petit geste très simple et peu coûteux permet d'économiser 1,5 litre d'eau potable par chasse soit près de 3000 litres d'eau à l'année pour une famille de 4 personnes. (budget une bouteille d'eau recyclée)

Thierry Guilbert



Vos petites annonces

Services :

Vous êtes une personne âgée, et/ou handicapée. Vous ignorez peut-être que vous avez, près de chez vous, une AUXILIAIRE de VIE diplômée et expérimentée ! Je peux vous aider pour la toilette, de petits soins (nursing), une promenade, une lecture, des papiers administratifs, etc...

Il me reste encore quelques heures libres. Appelez Dany au 01 34 61 44 71 (répondeur), ou 06 71 80 59 49

Etats civils

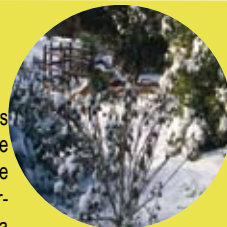
Naissances

Axel Grémont né le 13 novembre 2009
Antonin Soulié-Baudot le 17 novembre 2009

Décès

M. ROLIN Henri décédé le 16 novembre 2009

Le coin du jardinier



Nous arrivons dans les mois les plus froids de l'année où à vrai dire peu de choses sont urgentes et il ne faudra pas faire trop de travaux lors de périodes de gelée.

- Vous pourrez vous orienter vers l'entretien des outils en révisant les tondeuses, tronçonneuses, pulvérisateurs ou nettoyeur et affûtant d'autres outils.

- Vous pourrez aussi faire quelques plantations de primevères, pensées, hellebores ou bruyères d'hiver.

- Vous pourrez enlever les plantes sèches et préparer la terre pour la saison suivante. En dehors des périodes de gel on pourra diviser les vivaces qui vieillissent (aster, phlox ...). Pour cela il faut déterrer les plus grosses souches et les partager, le plus souvent en quatre, avec une bêche. Vous pourrez alors replanter ces plants ou les offrir à vos amis.

- Améliorer vos sols en épandant de la cendre de cheminées sur le sol, par exemple aux pieds des rosiers. Cette dernière est riche en minéraux comme le potassium et contribue à compléter l'alimentation de vos plantes.

Pour les arbustes à floraison estivale il s'agit de tailler les hibiscus, tamaris et buddleia et éclaircir les hortensias, les céanothes ou althéas. Il est encore possible de planter des nouveaux arbres fruitiers ou d'ornement à racines nues si besoin, tailler la vigne ou certains arbres fruitiers comme les pommiers et les poiriers.

- Epandre du compost ou du fumier bien décomposé sur les plates-bandes devant recevoir les bulbes estivaux et aux pieds des arbustes. Attention à la manipulation du compost car celui-ci peut être habité par des hérissons. Il convient de ne pas les blesser ou les déranger durant ces périodes froides.

- Pour le gazon, utiliser du sulfate de fer pour se débarrasser de la mousse. Chauler ensuite tous les 3 ou 4 ans car le sulfate de fer acidifie le sol. Il est préférable de ne pas marcher sur la pelouse enneigée ou par temps de gel pour ne pas endommager l'herbe.

Puis, si vous le voulez bien, nous pouvons aborder deux points importants qui doivent également nous concerner :

- Aider les oiseaux à bien passer l'hiver en leur donnant régulièrement des graines et des graisses animales ou végétales. Ce sont des compagnons de vie et des partenaires pour notre activité. Ils nous le rendront au centuple, un peu plus tard, en détruisant une multitude d'insectes.

- Inventer les futures scènes de votre jardin. Ces petites scènes printanières ou estivales associant arbustes, vivaces et bulbes et fleurissant à la même époque seront du plus belle effet. En repérant les associations possibles vous pourrez alors créer des petits coins sympathiques au sein du jardin. Ainsi par exemple un joli camélia prendra une toute autre allure si à son pied, on lui associe une floraison de crocus, d'iphéons, de narcisses et de bruyères d'hiver.

À bientôt Daniel Gros

Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-

Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 -Site : www.levis-saint-nom.fr

E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30

Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)





La saison 2010 est lancée

; les compétitions vétérans hommes et dames + 45 ans sont terminées et les compétitions + 35 ans vont commencer. Deux terrains seront occupés par ces compétitions les samedis à partir de 14h et les dimanches matins du mois de janvier. Un terrain est laissé libre pour les non compétiteurs. Mais il est encore temps de rejoindre le club et de participer aux nombreuses animations.

La prochaine animation sera la Galette des rois, Dimanche 17 janvier après-midi, au chalet.

Amenez vos raquettes, si le temps le permet, nous organiserons un mini-tournoi de « doubles surprises ».

En prévision également, et en fonction de la météo, une animation pour les enfants (les parents seront avertis par mails et affichage devant l'école).

Lors de l'AG d'octobre, le Bureau a été re-composé. Manuela LE BORGNE est la nouvelle Présidente, en remplacement de Michèle DORMOIS, qui conserve des responsabilités dans le Bureau ; Michel ASTOUL est Vice-Président, et Elisabeth FLANDIN reste Trésorière.

Les autres membres du Bureau sont : Catherine MALLET, Béatrice CHARRIER, Sylvie CHARDON, Clarisse LEGENDRE, Jean-Claude DORMOIS et un nouveau membre, Stéphane GREMONT.

Pour nous rejoindre : Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99) ou Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47) Site du TCL : <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>



Les Jeunes d'Autrefois

Le 19 Novembre dernier, nous avons comme chaque année à pareille époque, fêté ensemble lors d'un très bon repas la fin de l'année, pas tout à fait cependant puisque nous nous sommes retrouvés le 17 Décembre pour la bûche de Noël.

Ce repas du 19 Novembre était animé par une chanteuse musicienne et parolière professionnelle : VERONIQUE ST GERMAIN, venue tout spécialement de Normandie pour interpréter ses chansons et aussi quelques tubes des années 40. Véronique est l'auteur de deux comédies musicales « MOZART » et « LES VOYAGES DE JULES VERNE » ; elle est aussi une ancienne de la chance aux chansons de Pascal SEVRAN aujourd'hui disparu.

Notre D.J. habituel, M. RODIER, a pris la suite, faisant danser nos amis adhérents du Club.

Il me paraît nécessaire de remercier tous ceux qui ont permis la réalisation de cette excellente journée, ainsi que Madame le Maire de LEVIS qui nous a fait l'honneur et le plaisir d'être des nôtres.

L'année 2010 est déjà en préparation au Club et les prochaines vacances de Septembre auront lieu à MERIBEL, avec de nombreuses visites et sorties dont un déjeuner en bateau sur le Lac du Bourget et une journée en Italie (Val d'Aoste).

Lorsque ce LEVIS INFO paraîtra nous serons en 2010, aussi permettez-moi de vous souhaiter à tous une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé indispensable pour profiter un peu de la vie.

Bien évidemment les réunions ont toujours lieu le 3ème jeudi de chaque mois, et les sorties sont maintenues comme par le passé. Le Président, André CIVEL



Comme chaque année nous avons terminé 2009 avec notre concert de Sainte Cécile qui a remporté un vif succès auprès d'un public fidèle que nous tenons à remercier.

Enchanté par un programme toujours plus technique, avec notamment un medley de Count Basie, le public s'est transformé en chorale d'un instant pour clore le concert avec « Prendre un enfant par la main » d'Yves Duteil, puis nous avons rejoué en bis « A tribune to Harry James », pour son chorus de trompette, qui en enchanté notre assistance.

Pour cette nouvelle année 2010 l'Harmonie Municipale vous adresse ses meilleurs vœux de bonheur et de réussite, naturellement en harmonie...



La Récré remercie tous les habitants de Lévis qui nous ont commandé leur sapin de Noël cette année. Avec près de 100 sapins distribués, cette vente a généré environ 1000€ de bénéfice, que La Récré pourra reverser à l'école.

Notre prochain Rendez-vous est le vendredi 22 janvier pour une soirée pop-rock. La scène sera ouverte aux talents de Lévis, jeunes et moins jeunes. Nous accueillerons entre autres les groupes Fiftigris's et Sens Interdit qui se sont déjà produits à la fête de l'école les années passées.

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2010.



2009 a été source de changements pour F2L

avec l'ouverture d'un cours de danse supplémentaire, la création d'un cours de guitare et, en toute fin d'année, le changement de présidence de l'association. Alika Legay, après plusieurs années d'implication et de dévouement m'a, en effet, passé le relai. Je tiens à la remercier au nom de tous les adhérents.

Côté animations, le 16 décembre, les danseurs(es) nous ont ravis avec une petite représentation (photos jointes). Cette année, les premiers événements sont un concert jazz le 23 janvier à 20h30 et le salon des arts le week-end des 13 et 14 février (jour de la St Valentin !).

En attendant, nous vous souhaitons une très bonne année 2010 ! Albane Warscotte, Présidente.



Entrée: 1 €
Bar, Buffet

Vendredi 22 Janvier
POP ROCK
20 h 30 La Récré

Bar - Buffet - Salle Polyvalente

Samedi 23 Janvier
JAZZ
20 h 30

7 €
Boisson comprise

Lévis-Saint-Nom



TBL Lévis

Bonne et Heureuse
Année à Tous

TBL « Le Boulevard

de Lévis » vous souhaite une excellente année 2010 et espère qu'elle vous apportera tout ce que vous voulez : une bonne santé, de l'amour et de l'amitié, du plaisir et de la bonne humeur, et plein de bonnes choses sur lesquelles vous mettrez le nom que vous voulez... Nous n'oublions pas également les vertus de solidarité et de soutien pour ceux qui peuvent vivre des situations difficiles.

La troupe de TBL remercie, une fois encore ses fidèles spectateurs qui, l'année passée, sont venus en nombre, lui prodiguer des encouragements, et applaudir les comédiens qui en redemandent toujours. C'est un plaisir sans cesse renouvelé que de vous retrouver tous les ans, aux mois d'octobre ou de novembre.

TBL envoie ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2010, à toutes les associations de Lévis et à leurs président(e)s, en leur souhaitant une belle année associative et la totale réussite de leurs projets.

Serge LAVERGNE, Président de TBL

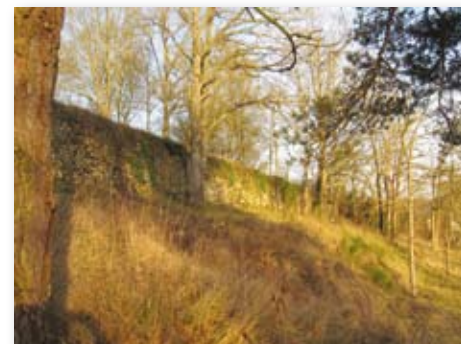


Un village pour y vivre

Le 6 février prochain, l'association Un Village Pour Y Vivre organisera un café littéraire d'un genre un peu particulier ! Avant de présenter leur dernières lectures et les livres qu'ils ont découvert récemment, autour d'un traditionnel café, les Lévisiens assisteront à une initiation à la musique classique contemporaine. Patrice Legay viendra en parler et nous faire partager son goût pour ce genre musical peu (re)connu. Il interprétera au piano des morceaux de l'oeuvre de Philipp Glass. Un Village Pour Y Vivre invite donc tous les amateurs de livres et de musique à se retrouver le samedi 6 février à 10h30, dans la grande salle du Centre Polyvalent d'Yvette, avec un livre ou un disque à faire partager !

Toutes les informations sur

www.unvillagepouryvivre.fr



Notre première réunion 2010 s'est tenue dès le mardi 5 janvier au Centre polyvalent. La galette était au programme.

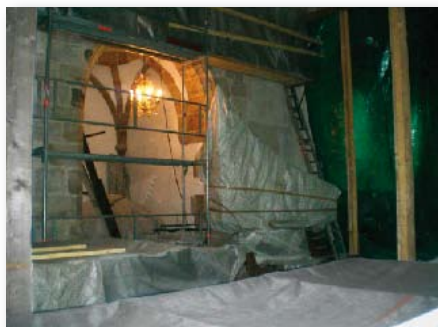
Notre prochaine sortie culturelle aura lieu le samedi 16 janvier : visite à Rambouillet du château, de la laiterie de la reine et de la chaumière des coquillages.



L'église de Lévis Saint Nom est actuellement en plein chantier : la nef s'est transformée en une forêt d'échelles, de madriers et d'échafaudages. La précieuse voûte va progressivement retrouver son bois d'antan et offrira ainsi, en plus d'un aspect magnifique, une légère brillance acoustique supplémentaire.

Notre Orgue, temporairement chassé par ces travaux dans l'église, s'est en partie réfugié, depuis l'automne dernier, dans une grande maison amie ; il se prépare à revenir au Printemps, embelli, pas à pas, de toutes nouvelles sonorités. Alors vive 2010 qui l'entendra retentir à nouveau !

Pour vous faire patienter, nous vous suggérons déjà de nous retrouver à l'église de Senlis, Dimanche 24 janvier à 18h, pour un concert Violon tzigane et Orgue : de Brahms à Kreisler ! Francis Vidil y accompagnera le violoniste hongrois Romano.



**Toutes les associations
se regroupent
pour vous souhaiter
une très bonne année 2010**